

Ruelles bleues-vertes à Montréal : Nouveau paradigme pour la gouvernance de la gestion durable des eaux pluviales

Blue and green alleys in Montreal: A new paradigm for the sustainable management of rain water

Pascale Rouillé^{1,2,7}, Odile Craig^{1,3}, Marc-André Desrochers^{1,4}, Judith Cayer^{1,5}, Mario R. Gendron^{1,6}

- 1 Alliance Ruelles Bleues-Vertes, 3516 avenue du Parc, Québec, Canada
- 2 Université de Montréal, Faculté d'aménagement, École d'urbanisme et d'architecture de paysage, 2940 chemin de la côte-Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Canada
- 3 Centre d'Écologie Urbaine de Montréal (CEUM), 3516 avenue du Parc, Montréal, Québec, Canada
- 4 Société d'habitation pour l'est de Montréal (SHAPEM), 3990 rue Sherbrooke est, Montréal, Québec, Canada
- 5 Collectif 7 à nous, 1900 rue Le Ber, Montréal, Québec, Canada
- 6 Vinci Consultants, 1751 rue Richardson, Montréal, Québec, Canada
- 7 Les Ateliers Ublo, 1751 rue Richardson, Montréal, Québec, Canada

RÉSUMÉ

Les changements climatiques et les impacts qu'ils produisent sur les communautés impliquent un changement de paradigme dans la manière dont nous aménageons nos milieux de vie. Dans le Grand Montréal, ces changements sont déjà perceptibles et l'on assiste, depuis les années 1960 à une hausse marquée des précipitations. Les autorités municipales doivent donc planifier le développement de nouvelles infrastructures de gestion des eaux. Dès lors, plutôt que de répéter les vieux modèles de développement, pourquoi ne pas mimer la nature ? C'est dans ce contexte que l'Alliance Ruelles bleues-vertes a été créée afin de proposer l'intégration de la gestion des eaux pluviales dans le développement des ruelles vertes et un nouveau modèle pour la gouvernance des eaux pluviales dans le Grand Montréal.

ABSTRACT

Climate change and its impacts on communities imply a paradigm shift in how we build our living environment. In Greater Montreal, these changes are already noticeable and there has been a marked increase in precipitation since the 1960s. Municipal authorities must plan the development of new water management infrastructure. Therefore, instead of repeating old development patterns, why not mimic nature? It is in this context that the Blue-Green Alley Alliance was created, to propose the integration of stormwater management in the development of green alleys and a new model for stormwater governance in Greater Montreal.

MOTS CLÉS

Conception intégrée, *empowerment*, gestion des eaux pluviales, gouvernance, participation citoyenne

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte

1.1.1 Gouvernance, gestion des eaux pluviales et planification du territoire

L'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes (orages violents, tempêtes de pluie verglaçante ou encore vague de chaleur) dans la grande région de Montréal oblige les acteurs du domaine de l'aménagement à se questionner sur les pratiques en matière d'aménagement urbain. Par ailleurs, ces événements affectent directement les populations locales et, souvent, les plus vulnérables d'entre-elles, il impérieux pour les administrations publiques et les professionnels de l'aménagement de repenser les modèles d'occupation des territoires.

1.1.2 Cadre de gouvernance actuel

Le cadre de gouvernance canadien en matière de l'eau est divisé entre trois ordres de gouvernements. Le Gouvernement du Canada par l'entremise de son Ministère de l'environnement, émet des normes pancanadiennes sur la qualité des effluents d'eaux municipales. Par la suite, celles-ci sont reprises par les gouvernements provinciaux qui mettent en place des lois et des réglementations visant à mettre en place ces normes sur leur territoire. Au niveau municipal, les gouvernements locaux ont la charge d'assurer le traitement des eaux usées et l'application des normes de qualité mise en place par le Gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux.

1.2 Objectifs

1.2.1 Évolution des pratiques

Les expériences de mise en application dans nos différentes interventions ont permis d'identifier plusieurs freins dans la mise en place d'un projet de gestion d'eau pluviale. Plusieurs de ces freins concernent la mutualisation et la pérennisation des infrastructures de gestions des eaux pluviales. Cette situation s'explique par le fait que bien souvent, les PGO se développent sur des sites partagés entre le domaine privé et le domaine public. Dès lors, il devient difficile d'évaluer le partage des coûts de construction et des économies engendrées entes les acteurs municipaux. Par ailleurs, plusieurs projets s'échelonnent sur plusieurs années ce qui rend difficile la mobilisation active des acteurs du milieu et présente un risque important de décrochage de leur part. Qui plus est, le pratiques de gestion des eaux pluviales intègrent des systèmes techniques et une nouvelle approche en matière de biodiversité qui peuvent affecter la multifonctionnalité des sites d'intervention et des conflits d'usages. Leur mise en place et leur entretien nécessite la mise en place d'équipes transdisciplinaires pouvant affecter le rythme de travail en raison de pratiques, d'outils ou de normes de travail différentes. Ces différents enjeux ont poussé la réflexion sur l'élaboration d'une nouvelle approche en matière de gestion des eaux pluviales dans le Grand Montréal

2 MÉTHODE

2.1 Ruelles bleues-vertes

2.1.1 Concept

À la fin des années 90, les ruelles de Montréal sont prises d'assaut par un mouvement citoyen visant à se réapproprier ces lieux montréalais en aménageant des espaces de rencontres et en verdissant ces lieux afin de lutter contre l'effet des îlots de chaleur urbains. Depuis, près de 400 ruelles ont été prise en charge par des comités riverains qui ont la responsabilité de verdir et d'entretenir les ruelles (Regroupement des Éco-quartier de Montréal, 2018). En 2008, les entreprises Vinci Consultants et Fautoux et associés se sont alliés afin de proposer l'intégration des pratiques de gestion des eaux pluviales dans l'aménagement des ruelles en détournant l'eau des gouttières vers les ruelles et les aménagements verts. L'intérêt pour le modèle et la complexité de la mise en application du concept ont mené à la création de l'Alliance Ruelles bleues-vertes qui est constituée de trois Organismes sans but lucratif ainsi que deux entreprises privées.

2.1.2 Objectifs

Les ruelles bleue-vertes visent à mettre en place des pratiques de gestion des eaux pluviales afin de détourner l'eau des toits et des gouttières du réseau d'égout permettant ainsi de diminuer les surverses au fleuve et de respecter la réglementation. Le projet intègre aussi des aménagements verts qui

contribueront à la réduction des effets des îlots de chaleur urbains. Par ailleurs, la mise en place de comités riverains favorisera l'appropriation des infrastructures par les citoyens et citoyennes.

2.1.3 Enjeux

L'intégration d'infrastructures de gestion des eaux pluviales dans un milieu urbain dense présente quelques défis importants. Premièrement, la construction des nouveaux ouvrages nécessitera d'intervenir sur le parc immobilier existant et d'obtenir les autorisations des propriétaires. Dans un second temps, il faut mobiliser les divers acteurs, mairie d'arrondissement, résidents ou encore professionnels autour du projet. Ensuite, les questions de la mutualisation et de la pérennisation des infrastructures représentent un défi de taille. Plusieurs questions se posent à ce niveau telles que :

- À qui appartiendront les nouveaux ouvrages ?
- Qui se chargera de leur entretien ?
- Qui sera garant de la qualité des aménagements ?
- Etc.

Finalement, la réussite des projets de ruelles bleues-vertes est garante de la participation des citoyens et des citoyennes aux différentes étapes de réalisation de ceux-ci.

2.2 Modèle de gouvernance

2.2.1 L'Alliance Ruelles bleues-vertes

L'Alliance Ruelles bleues-vertes propose un nouveau modèle de gouvernance de la pratique des gestions des eaux pluviales en regroupant des acteurs issus du monde municipale (les arrondissements montréalais et la ville centre), des acteurs du milieu communautaire ainsi que des professionnels du milieu de l'aménagement.

2.2.2 Transdisciplinarité

Le modèle de gouvernance a aussi permis de mettre en place des sous-comités qui ont participé à la réalisation des études de pré-faisabilité, de faisabilité et des premiers plans conceptuels des futures ruelles bleues-vertes. Ceux-ci étaient composés par des professionnels des domaines de l'architecture, de l'architecture de paysage, de la biologie, de l'ingénierie civile, mécanique et technique, de l'économie ainsi que de la mobilisation citoyenne.

2.2.3 Projets pilotes

Dans le but d'analyser le potentiel de répétabilité du concept et valider certaines hypothèses des phases de pré-faisabilités et de faisabilités, l'Alliance ruelles-bleues vertes a mis en place deux projets pilotes dans les arrondissements montréalais soient Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Le Sud-Ouest. Ils doivent permettre, à l'aide de différents indicateurs, d'effectuer des analyses de performances des PGO, de faire des suivis sur la qualité de la biodiversité, de l'influence sur les îlots de chaleurs urbains, de la récupération des eaux de pluies, mais aussi de calculer les seuils de rentabilité du projet ainsi que de tester différentes approches en matière de participation citoyenne.

3 RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1 Nouveau modèle de gouvernance

Bien que les deux projets pilotes n'est pas encore fait l'objet de travaux d'aménagement, l'élaboration des études de pré-faisabilités et de faisabilité permettent d'établir différents constats au niveau de la gouvernance des projets de gestion des eaux pluviales. Dans un premier temps, il a permis de développer des équipes de travail transdisciplinaires issues de plusieurs milieux différents. Elles ont nécessité la collaboration de professeurs de différentes universités, la participation active de professionnels de l'aménagement tels que des architectes, des architectes de paysages, des urbanistes, des ingénieurs, mais aussi des professionnels du domaine de la biologie et de l'économie. Par ailleurs, l'élaboration des premiers plans conceptuels a permis de mettre en place deux comités riverains qui ont pris en charge la mobilisation des résidents des deux ruelles ciblées par les projets pilotes. Cette première étape a permis à l'Alliance d'évaluer les meilleures méthodes et les écueils potentiels dans la mobilisation citoyenne. La ruelle de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a fait l'objet d'une première phase transitoire au cours de laquelle les riverains ont pu participer à l'élaboration du mobilier urbain qui y a été installé. Lors de cette phase, plusieurs propriétaires ont soulevé des questions pertinentes concernant la pérennité des infrastructures et le partage des futurs coûts d'aménagement.

3.2 Potentiel de répétabilité

La collecte d'information concernant l'aménagement des ruelles bleues-vertes permet de constater que plusieurs arrondissements de Montréal possède un potentiel intéressant d'aménagement de nouvelles ruelles bleues-vertes. En revanche, plusieurs des futurs projets devront être effectués dans des milieux urbains déjà construits engendrant ainsi des défis techniques et de mobilisation citoyenne importants. De plus, les différents indicateurs de performance, les seuils de rentabilités ainsi que les bénéfices engendrés par les ruelles bleues-vertes ne pourront être évalués que lorsque les deux projets pilotes.

4 CONCLUSION

Pour conclure, le nouveau modèle proposé par l'Alliance ruelles bleues-vertes se veut une réponse innovante à la lutte aux changements climatiques pour la Grande région de Montréal, mais aussi les autres municipalités du Québec. Le modèle de gouvernance mis en place permet de mobiliser les différents acteurs du milieu urbain et à la population locale de s'approprier de nouveaux espaces collectifs, mais aussi de prendre une part active dans l'élaboration des projets d'aménagements. À ce niveau, cependant, sans la participation active des différents acteurs du milieu, les projets de gestion des eaux pluviales ne pourront atteindre leur plein potentiel d'action.

BIBLIOGRAPHIE

- Alliance Ruelles bleues-vertes. Site internet du projet. Repéré à <<https://www.ruellesbleuesvertes.com/accueil/l-alliance-rbv/>>
- DUGUÉ, M., ROUILLÉ, P. & GENDRON, M. R. (2015). Études de cas de drainage de stationnements réalisés dans les conditions climatiques du Québec. *Revue de G. Ferraris, F. S. (2016). Les ruelles de Montréal, un réseau au potentiel unique. Le Devoir. Repéré à <<https://www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/476759/les-ruelles-de-montreal-un-reseau-au-potentiel-unique>>*
- PETIT, S., ROUILLÉ, P. & DUGUÉ, M. (2018). Gestion durable des eaux pluviales : mettre à profit l'expérience des projets pilotes. *Revue de l'ordre des urbanistes du Québec, Urbanité. No Printemps/été 2018, pp. 30-32*
- Regroupement des Éco-quartiers (2018). *Ruelles Vertes de Montréal – En chiffres. Repéré à <<http://www.ruellesvertesdemontreal.ca/en-chiffres/>>*
- Robert, M. (2014). *Chronique Montréalité no 14 – Brève histoire des ruelles de Montréal. Archives de Montréal. Repéré à <<http://archivesdemontreal.com/2014/10/06/chronique-montrealite-no-15-breve-histoire-des-ruelles-de-montreal/>>*
- ROUILLÉ P. (2016). Participation à la rédaction du guide : Guide d'intégration de la gestion durable des eaux pluviales dans l'aménagement d'un site. Nov. 2016. Publication Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines CERIU.
- ROUILLÉ, P. (2016). De bassins de rétention à espaces multifonctionnels. *Revue de l'ordre des urbanistes du Québec, Urbanité. No Automne 2016, pp. 49-51*
- ROUILLÉ, P. (2016). Urbanisme durable et villes de demain, Régénérer les pratiques. *Revue de l'ordre des urbanistes du Québec, Urbanité ISSN 2268-9613. No Automne 2016, pp. 49-51*
- ROUILLÉ, P. (2017). De bassins de rétention à espaces multifonctionnels. *Revue québécoise d'urbanisme. Vol. 37, No 3, Août 2017, pp. 16-18.*
- ROUILLÉ, P. (2018). Les Ruelles Bleues-Vertes [Entrevue radiophonique avec Simon Van Vilet]. Cabaret urbain. Diffusée le 12 juillet 2018. Montréal, Québec : Station radio CISM. Repéré à <http://cism893.ca/emissions/cabaret-urbain/>
- ROUILLÉ, P. (2018). Participation à la Table ronde 4 : Gestion des éco cycles de l'eau et aménagement métropolitain : potentiels, limites, innovations. Colloque Dialogues Eau Métropole Organisé par le Groupe de recherche Eau, ville, fleuve du Grand Montréal.
- ROUILLÉ, P., DUGUÉ, M. (2016). Étude de cas de la planification à l'opération : Marché public de Longueuil, (Québec, CANADA) : La gestion durable des eaux pluviales comme catalyseur pour une démarche durable. (GRAIE, Lyon, France (FRA))
- VIBERT, J., ROUILLÉ, P. (2018). L'adaptation aux changements climatiques – Des toits aux ruelles bleues-vertes. *Revue Paysages, No 13. ISSN 1191-8554, pp. 46-47.*